Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Projet-de-reprise-de-Veninov-une,1221

Projet de reprise de Veninov : une délégation en Autriche

- Vie politique - Luttes et résistances -

Date de mise en ligne : samedi 14 avril 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous, de manière exceptionnelle, avant la tenue de l'audience du Tribunal de Nanterre début mai, lors de laquelle devrait être finalisé le projet de reprise de VENINOV.

Aujourd'hui, toutes les conditions doivent être réunies pour que l'offre de reprise de la société WINDHAGER soit validée par le tribunal de Nanterre.

Deux points sont en cours de règlement. Nous savons que l'acquisition des droits sur les marques, tant en France qu'à l'international, est essentielle pour WINDHAGER et qu'il faudra nécessairement un déblocage sur la cession des titres de la SCI Vénissieux Maréchal.

En ma qualité de député, vous connaissez mon implication en faveur de la reprise de l'activité du site industriel de VENINOV. Je m'appuie sur l'engagement de Mme Michèle PICARD, maire de Vénissieux, des salariés, des syndicats CGT et CFDT et du soutien de la population.

L'État, sous l'autorité du Préfet de la Région Rhône-Alpes, est fortement mobilisé, ainsi que l'ADERLY, le Grand-Lyon et le Conseil Régional.

Après la validation du projet de reprise avec lequel seront levées toutes les conditions suspensives, je veux vous expliquer pourquoi nous souhaitons l'organisation d'une visite au siège du groupe WINDHAGER en Autriche avec une délégation représentative de tous les acteurs concernés :

1° - Nous souhaitons connaître, de manière plus complète, la réalité de votre groupe, vos atouts forts de vos 25 années d'expérience comme entreprise familiale et nous avons bien noté des résultats constamment bénéficiaires, qui sont le fruit d'une rigueur de gestion.

2° - Nous désirons, d'une part, vous montrer notre volonté de travailler, dans les mois qui viennent, à la mise en route de l'activité et, d'autre part, vous expliquer notre détermination, avec les acteurs économiques de l'agglomération lyonnaise, à renforcer l'attractivité du site de Vénissieux, l'État ayant confirmé ses engagements financiers acquis pour le redémarrage avec le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Vos propositions de reprise des actifs de la société ALKOR et l'offre de reprise par la société WINDHAGER, présentées le 31 janvier 2012, constituent une réelle chance. Vous aviez vous-même souligné les points forts du site de Vénissieux avec une situation géographique au centre de l'Europe et une accessibilité logistique favorable.

Fervent défenseur de l'industrie, pour la création de richesses et la valeur ajoutée, je poursuis aujourd'hui ce combat à travers ce dossier VENINOV- VENILIA devenu emblématique.

Je pense sincèrement que votre implantation à Vénissieux peut être une belle opportunité économique pour le rayonnement de WINDHAGER, avec la possibilité de développer de nouvelles activités, d'élargir le marché export et de renforcer des productions, des logistiques et l'installation du site WINDHAGER France.

Cette alternative permettra une issue positive pour les salariés de Vénissieux avec la relance industrielle du site, le

Copyright © Le Vénissian

lien avec la sous-traitance et les relations commerciales avec les grandes enseignes.

J'espère que la dernière étape au cours de laquelle le tribunal de commerce doit se prononcer validera le projet de reprise.

M. le Président, j'exprime le souhait qu'une coopération fructueuse puisse s'établir pour la réalisation du projet sur le site de Vénissieux avec un redémarrage fin septembre, début octobre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes très sincères salutations.

André GERIN

Copyright © Le Vénissian